

Actualités • Ambroisie : Résultat de deux années de traque

Ambroisie : Résultat de deux années de traque

12/10/2022



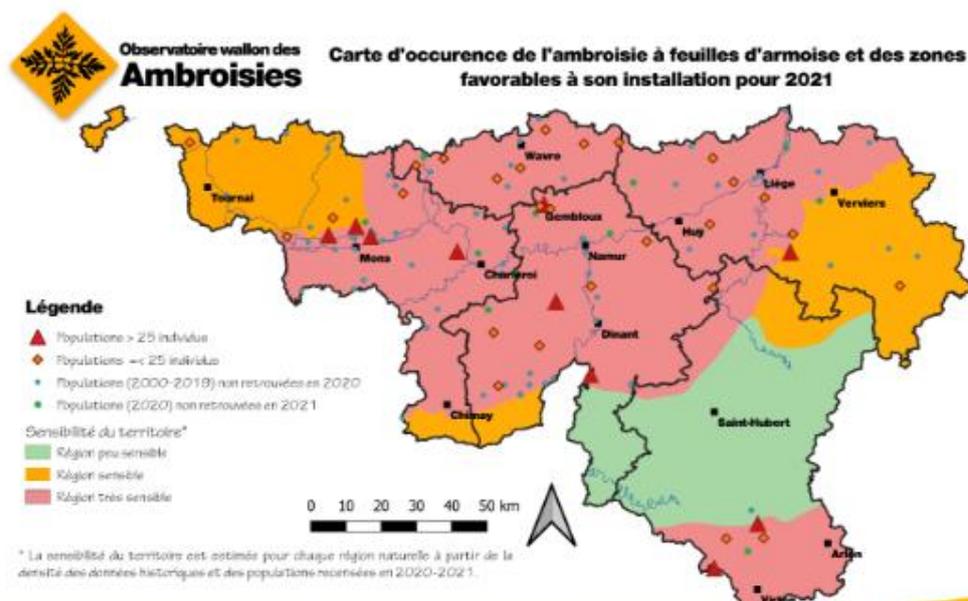
Observatoire wallon des
Ambroisies

Depuis maintenant deux saisons de végétation, l'Observatoire wallon des Ambroisies met en garde contre une plante exotique envahissante émergente : l'ambroisie à feuilles d'armoise, une astéracée originaire d'Amérique du nord et provoquant d'une part d'importantes allergies en été et d'autre part des pertes économiques importantes dans les cultures envahies. Très présente dans le sud de la France ou dans certains pays de l'Est, le changement climatique et cultural semble favoriser son installation dans notre région. Retour sur deux années de surveillance, de sensibilisation et de lutte contre cet envahisseur méconnu.

L'ambroisie pose-t-elle un problème en région wallonne ?

La plante est bien présente en Wallonie : 117 observations ont été rapportées en 20 ans, dont 45 en 2020 et 2021. Depuis quelques années, le nombre de nouvelles observations tend à augmenter, avec une proportion de populations préoccupantes à la hausse. En effet, si la majorité des populations recensées présentent peu de plantes, quelques-unes se comptent en centaines d'individus et risquent de devenir des foyers de dispersion. Malgré la gestion en 2020 et 2021, ces populations ne disparaissent pas dû à la forte présence de graines dans le sol. L'ambroisie peut en effet rester en dormance dans le sol plusieurs années, forçant la gestion à se faire en continu. Pire encore, certaines populations considérées « éradiquées » refont parfois surface, quelques graines résistantes ayant suffi à réinstaller l'ambroisie.

Cette plante invasive ne présente donc pas encore un danger en région wallonne, la pression de la plante n'étant pas encore trop importante à l'échelle de notre région. Cependant, sa présence est indiscutable et l'évolution des populations démontre qu'elle pourrait devenir préoccupante si aucune gestion n'est envisagée.



Comment arrive-t-elle chez nous ?

La plante est déjà durablement installée dans plusieurs pays européens, et les importations originaires de ces pays (Hongrie, sud de la France, nord de l'Italie, etc.) ou du pays d'origine (USA, Canada) sont autant de portes d'entrée pour l'ambrosie. Etant une adventice des cultures de printemps et notamment des champs de tournesols, l'ambrosie utilise les mélanges de graines pour arriver en région wallonne. Ainsi, sur les 37 populations recensées en 2021, 21 sont proches d'un site de nourrissage pour oiseaux (poulailler, mangeoire, site de nourrissage pour oies sauvages ou canards, etc.) incriminant donc les mélanges de graines à destination animale.

Toujours en 2021, l'Observatoire wallon des Ambrosies a échantillonné plusieurs mélanges de graines pour oiseaux et a relevé près d'un échantillon sur trois contaminé par au moins une graine d'ambrosie. L'AFSCA de son côté, en charge de l'analyse des échantillons de graines sur le marché, rapporte presque chaque année des dépassements du seuil (50mg/kg) fixé par l'Europe.



Qu'est-ce qu'on peut faire ?

La situation en région wallonne est encore sous contrôle, mais la pérennité de cette situation ne tient qu'à vous ! Afin de mieux comprendre la répartition de la plante et coordonner la gestion, encodez vos observations sur les plateformes gratuites d'encodage telles qu'Observations.be ou iNaturalist. Nous retrouverons ainsi vos observations et prendrons contact avec vous pour gérer la plante et compléter notre base de données ! Signaler une ambrosie, c'est empêcher la propagation d'une espèce invasive qui menace notre santé. Pour plus d'informations, n'hésitez à contacter l'Observatoire wallon des Ambrosies à owa@uliege.be ou visitez notre site web sur <http://ambrosie.wallonie.be> !

Auteurs : Adrien Delforge ; Arnaud Monty

Les espèces invasives entraînent diverses conséquences sur la biodiversité, l'environnement et les activités humaines, et certaines d'entre elles font l'objet d'une surveillance particulière, notamment lorsqu'elles entraînent des problèmes majeurs. Encore peu présente en Région wallonne, l'ambrosie à feuilles d'armoïse (*Ambrosia artemisiifolia*) est l'une de ces espèces surveillées de près : en plus d'induire des pertes agricoles, elle est avant tout la cause de lourdes allergies cutanées ou respiratoires.

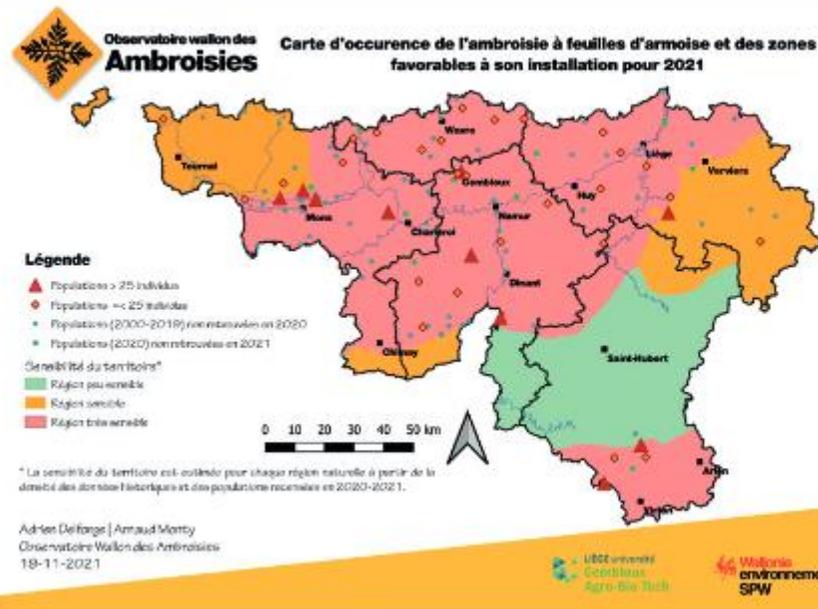
AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOÏSE : UNE MENACE, SOUS SURVEILLANCE POUR NOTRE SANTÉ ?

QUAND LES SCIENCES CITOYENNES PERMETTENT DE SUIVRE UNE ESPÈCE INVASIVE NOCIVE POUR LA SANTÉ HUMAINE

L'ambrosie à feuilles d'armoïse, ou ambrosie annuelle (*Ambrosia artemisiifolia*), est une plante de la famille des Astéracées originaire d'Amérique de Nord. Introduite accidentellement en Europe depuis plusieurs siècles, elle est devenue problématique depuis quelques dizaines d'années, principalement dans le sud de la France et les pays de l'Est comme la Hongrie. Dans les milieux agricoles envahis, l'ambrosie provoque des pertes importantes de rendement. Mais le problème est avant tout sanitaire : du fait de son pollen libéré en masse durant l'été, elle provoque de sévères allergies chez les personnes sensibles. Et outre cet aspect allergène, son pollen est aussi dit allergisant, c'est-à-dire qu'au contact répété du pollen d'ambrosie, une personne peut

en devenir allergique. Notons par ailleurs que la période de floraison est décalée par rapport aux autres espèces aux pollens allergènes, rallongeant dès lors la « saison des allergies ». Bref, il était rassurant que cette plante n'apparaisse que sporadiquement dans nos contrées. Oui, mais les choses évoluent...

En effet, la plante est de plus en plus observée chez nous. Depuis 2020, elle fait l'objet d'une surveillance accrue par l'Observatoire wallon des Ambrosies, chargé de cartographier et gérer les populations d'ambrosies en Région wallonne. Si la situation n'est pas encore la même que dans le sud de la France, certaines populations recensées sont néanmoins préoccupantes ! 25 po-



pulations ont été observées en 2020, puis 37 en 2021, réparties sur l'ensemble de la région à l'exception de la Haute Ardenne. Les prochaines années permettront d'affiner la tendance, mais il paraît déjà clair que la plante est présente, et parfois en grand nombre puisque près de 2000 individus ont été arrachés en 2021 par l'Observatoire.

NOURRIR LES OISEAUX : UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LES ESPÈCES INVASIVES ?

Plusieurs voies d'introduction sont connues pour l'ambrosie, telles que les mélanges de fleurs ou le transport de terres. Cependant, la majorité des populations ont pu se développer chez nous via une seule voie d'entrée : la contamination des mélanges pour oiseaux ou volailles par des graines d'ambrosie. En effet, l'ambrosie colonise fortement les champs de tournesols, dont les graines se retrouvent dans les mélanges pour oiseaux. Une réglementation européenne existe, mais elle peine à empêcher la contamination : selon une étude menée par l'Observatoire wallon des Ambrosies, un sac sur trois serait contaminé. Chaque année, l'AFSCA fait également une analyse de contamination et retrouve des graines d'ambrosies annuellement (1 sac sur 10 contaminé en 2020). Il est donc essentiel de surveiller les sites de nourrissage pour oiseaux, au risque de laisser des populations d'ambrosies, mais aussi d'autres plantes invasives s'implanter chez nous !

LES SCIENCES PARTICIPATIVES EN SOUTIEN À LA GESTION

Si le but de l'Observatoire wallon des Ambrosies est bien de gérer toutes les populations en Région wallonne, il est impossible de pouvoir parcourir chaque jardin, chaque champ ou

chaque bordure de cours d'eau. Ainsi, les activités de l'Observatoire reposent sur les sciences participatives et les encodages des citoyens ! Cela signifie que nos données actuelles sont grandement sous-estimées, mais aussi que nous avons besoin de vous : le recensement participatif est le seul moyen de venir à bout de la plante.

Face au changement climatique et aux étés plus chauds et plus secs qui se feront de plus en plus fréquents, l'ambrosie à feuilles d'armoïse trouvera bientôt en la Région wallonne un milieu favorable à sa propagation. En limitant l'impact des populations actuelles, nous pouvons retarder, voire empêcher cette propagation. Encoder une ambrosie, c'est participer à la préservation de la santé publique !

J'AI TROUVÉ DE L'AMBROISIE ! QUE FAIRE ENSUITE ?

Dans un premier temps, il faut s'assurer que c'est bien de l'ambrosie et non pas une des nombreuses autres plantes qui lui ressemblent (armoïse commune, tansie, etc.). Différents critères sont recensés sur notre site web <http://ambrosie.wallonie.be>. Si c'est bien de l'ambrosie, renseignez-là auprès de l'Observatoire par mail (owa@uliege.be) ou encodez la plante dans une plateforme d'encodage telle qu'Observations.be, iNaturalist ou les enquêtes des Services publics ! Les deux premières existent sur smartphone et vous permettent d'encoder directement sur le terrain. Ensuite, l'Observatoire prend le relais et prend en charge la gestion et le suivi annuel.



Ambrosie à feuilles d'armoïse (*Ambrosia artemisiifolia*) © Observatoire wallon des Ambrosies (OWA)

Ambroisie :

Résultat de deux années de traque



Depuis maintenant deux saisons de végétation, l'Observatoire Wallon des Ambrosies met en garde contre une plante exotique envahissante émergente : l'ambroisie à feuilles d'armoïse, une astéracée originaire d'Amérique du Nord et provoquant d'une part d'importantes allergies en été et d'autre part des pertes économiques importantes dans les cultures envahies.

Très présente dans le Sud de la France ou dans certains pays de l'Est, le changement climatique et cultural semble favoriser son installation dans notre région. Retour sur deux années de surveillance, de sensibilisation et de lutte contre cet envahisseur méconnu.

L'ambroisie pose-t-elle un problème en région wallonne ?

La plante est bien présente en Wallonie : 117 observations ont été rapportées en 20 ans, dont 45 en 2020

et 2021. Depuis quelques années, le nombre de nouvelles observations tend à augmenter, avec une proportion de populations préoccupantes à la hausse. En effet, si la majorité des populations recensées présentent peu de plantes, quelques-unes se comptent en centaines d'individus et risquent de devenir des foyers de dispersion. Malgré la gestion en 2020 et 2021, ces populations ne disparaissent pas dû à la forte présence de graines dans le sol. L'ambroisie peut en effet rester en dormance

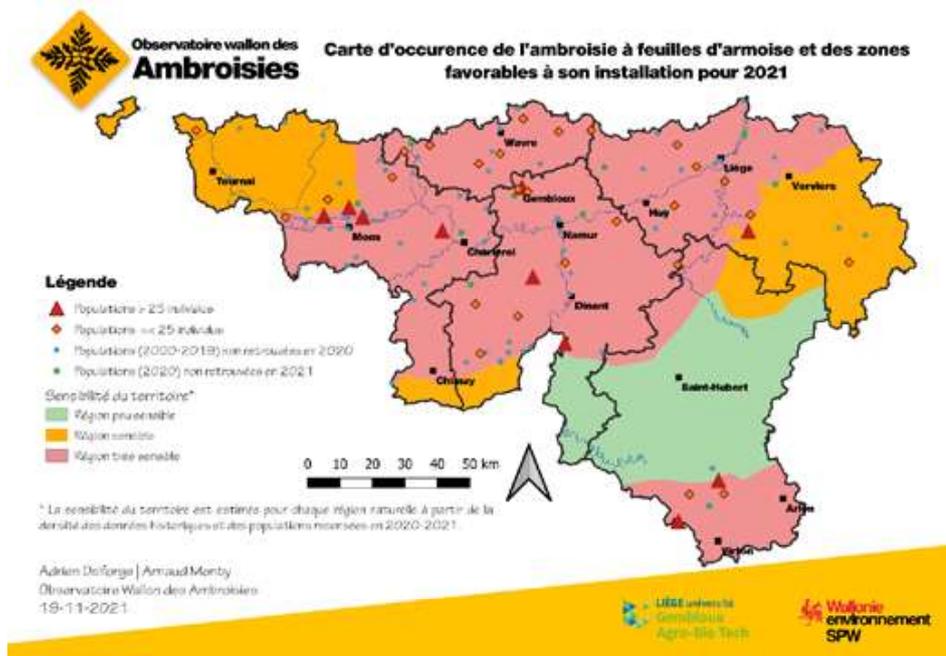
dans le sol plusieurs années, forçant la gestion à se faire en continu. Pire encore, certaines populations considérées « éradiquées » refont parfois surface, quelques graines résistantes ayant suffi à réinstaller l'ambroisie.

Cette plante invasive ne présente donc pas encore un danger en région wallonne, la pression de la plante n'étant pas encore trop importante à l'échelle de notre région. Cependant, sa présence est indiscutable et l'évolution des populations démontre qu'elle pourrait devenir préoccupante si aucune gestion n'est envisagée.

Comment arrive-t-elle chez nous ?

La plante est déjà durablement installée dans plusieurs pays européens, et les importations originaires de ces pays (Hongrie, sud de





la France, nord de l'Italie, etc.) ou du pays d'origine (USA, Canada) sont autant de portes d'entrée pour l'ambrosie. Etant une adventice des cultures de printemps et notamment des champs de tournesols, l'ambrosie utilise les mélanges de graines pour arriver en région wallonne. Ainsi, sur les 37 populations recensées en 2021, 21 sont proches d'un site de nourrissage pour oiseaux (poulailler, mangeoire, site de nourrissage pour oies sauvages ou canards, etc.) incriminant donc les mélanges de graines à destination animale.

Toujours en 2021, l'Observatoire Wallon des Ambrosies a échantillonné plusieurs mélanges de graines pour

oiseaux et a relevé près d'un échantillon sur trois contaminé par au moins une graine d'ambrosie. L'AFSCA de son côté, en charge de l'analyse des échantillons de graines sur le marché, rapporte presque chaque année des dépassements du seuil (50mg/kg) fixé par l'Europe.

Qu'est-ce qu'on peut faire ?

La situation en région wallonne est encore sous

contrôle, mais la pérennité de cette situation ne tient qu'à vous ! Afin de mieux comprendre la répartition de la plante et coordonner la gestion, encodez vos observations sur les plateformes gratuites d'encodage telles qu'Observations.be ou iNaturalist. Nous retrouverons ainsi vos observations et prendrons contact avec vous pour gérer la plante et compléter notre base de données ! Signaler une ambrosie, c'est empêcher la propagation d'une espèce invasive qui menace notre santé. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Observatoire Wallon des Ambrosies à owa@uliege.be ou visitez notre site web sur <http://ambrosie.wallonie.be> !

Auteurs : Adrien Delforge ; Arnaud Monty



Ambroisie à feuilles d'armoïse : invasive, allergène... et peut-être déjà chez vous !



OWA

par Adrien Delforge & Arnaud Monty¹

UNE NOUVELLE PLANTE INVASIVE ET ALLERGÈNE EN WALLONIE...

L'ambroisie à feuilles d'armoïse est une plante exotique et envahissante qui s'installe progressivement en Région wallonne. La plante cause déjà des problèmes économiques et sanitaires importants dans les pays européens les plus touchés (sud de la France, Hongrie, nord de l'Italie...) à cause de son aspect envahissant en culture de printemps et, surtout, de son caractère hautement allergène. En effet, le pollen de la plante, répandu massivement en été, peut provoquer des crises d'allergie très conséquentes. En réaction à l'arrivée de la plante dans notre région, l'Observatoire wallon des ambrosies (<http://ambrosie.wallonie.be>) a été créé. Parmi ses missions, le suivi de l'état d'invasion de la plante. Après deux ans, les résultats sont là : l'ambroisie est bien présente chez nous, et capable de créer des populations de grande envergure dans certains cas.

Pendant deux saisons consécutives, l'Observatoire wallon des ambrosies a suivi, visité et géré toutes les populations recensées sur les plateformes d'encodage en ligne (observations.be, iNaturalist, enquête EEE du SPW) : 25 populations ont été recensées en 2020, et 37 po-

pulations en 2021. Parmi ces populations, on compte 10 populations dites « préoccupantes », présentant assez d'individus pour être un foyer de propagation futur. Ces sites contaminés sont majoritairement répartis au nord de la Wallonie et à son extrême sud, comme le montre la carte. Outre les populations préoccupantes, la majorité des observations ne concernent que des plantes uniques ou en petit groupe de quelques individus. Cependant, celles-ci ne mettent en évidence que les populations recensées par les citoyens : il s'agit d'une sous-estimation du nombre réel de populations !

...IMPORTÉE DIRECTEMENT DANS VOTRE JARDIN !

Dans les pays fortement touchés par la plante, il est connu que l'ambroisie est un contaminant des cultures de tournesols. De ce constat, il est pertinent de s'inquiéter de la contamination des graines à destination animale (poules, oiseaux sauvages) qui contiennent fréquemment des graines de tournesol. En effet, plus de deux tiers des populations suivies se trouvent à proximité d'un site de nourrissage pour oiseaux (poulaillers, mangeoires). La contamination des mélanges de graines que l'on peut trouver dans le commerce a donc été étudiée, et près d'un

1. owa@uliege.be

sac sur trois s'est révélé contaminé par des graines d'ambrosie... autant de chances pour la plante de créer de nouvelles populations !

Les données dont l'Observatoire wallon des ambrosies dispose permettent de mieux comprendre la distribution et l'état d'invasion de l'ambrosie à feuilles d'armoise. Cette dernière est bien présente, mais ne constitue pas encore un réel danger pour la santé. Il est toutefois

essentiel de pouvoir maintenir cette situation, en limitant au maximum les foyers de contamination. Pour cela, si vous nourrissez des poules ou des oiseaux, soyez bien attentifs : quelques plantules d'ambrosie pourraient apparaître au printemps. Dans ce cas, vous pourrez la renseigner dans une application gratuite d'encodage telles qu'observations.be et iNaturalist, ou via l'enquête EEE du SPW.



Observatoire wallon des Ambrosies

Carte d'occurrence de l'ambrosie à feuilles d'armoise et des zones favorables à son installation pour 2021

Légende

- ▲ Populations > 25 individus
 - ◆ Populations =< 25 individus
 - Populations (2000-2019) non retrouvées en 2020
 - Populations (2020) non retrouvées en 2021
- Sensibilité du territoire*
- Région peu sensible
 - Région sensible
 - Région très sensible



* La sensibilité du territoire est estimée pour chaque région naturelle à partir de la densité des données historiques et des populations recensées en 2020-2021.

Adrien Delforge | Arnaud Monty
Observatoire Wallon des Ambrosies
19-11-2021



OWA

Figure 1. Carte d'occurrence de l'Ambrosie à feuilles d'armoise en 2021.



Ce document, imprimé le 18-08-2022, provient du site de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.uvcw.be).

Les textes, illustrations, données, bases de données, logiciels, noms, appellations commerciales et noms de domaines, marques et logos sont protégés par des droits de propriété intellectuelle.

Plus d'informations à l'adresse www.uvcw.be/info/politique-confidentialite

Actualité

Environnement

L'ambrosie : une nouvelle menace à surveiller !

Mis en ligne le 18 Août 2022

Les espèces envahissantes exotiques sont une des principales causes d'érosion de la biodiversité. Plusieurs sont déjà présentes en Wallonie, notamment la Balsamine de l'Himalaya, les renouées asiatiques ou bien la Berce du Caucase. L'ambrosie à feuilles d'armoise est une nouvelle espèce exotique envahissante qui fait son apparition peu à peu en Belgique. Cette plante est un cas préoccupant car elle représente un danger pour la santé. En effet, le pollen de l'ambrosie à feuilles d'armoise, très facilement diffusable par le vent, possède des propriétés très allergènes et peut rendre allergique au pollen une personne non-sensible initialement !

Une seule plante, désastreuses conséquences

L'ambrosie à feuilles d'armoise, originaire d'Amérique du Nord, est déjà très présente dans le sud de la France et dans les pays de l'Est (particulièrement en Hongrie). Dans ces pays, elle est une adventice de culture de printemps, on la retrouve notamment dans les cultures de tournesol où elle provoque des ravages. De plus, au niveau sanitaire elle provoque de gros problèmes de qualité de l'air lié au pollen.

En France, le coût de la prise en charge médicale se situe entre 59 et 186 millions d'euros par an. En termes de pertes de production, il se situe entre 10 millions et 30 millions d'euros par an. En globalité, pour la France, l'ambrosie à feuilles d'armoise cause entre 346 et 438 millions d'euros par an.

Et en Belgique ?

Bien que l'ambrosie soit encore peu répandue en Belgique, on retrouve cette plante partout en région wallonne à l'exception des Hautes Ardennes. On retrouve des graines d'ambrosies à feuilles d'armoise dans les mélanges de graines pour oiseaux. Ainsi, plus de la moitié des populations trouvées en région wallonne se situaient près d'un site de nourrissage d'oiseaux : des poulaillers, des mangeoires pour oiseaux ou bien des friches et des bandes fleuries.

En effet, sa principale source d'introduction et de dispersion est l'homme. La contamination des mélanges de graines que l'on trouve en magasin pour les oiseaux (volailles ou oiseaux sauvages) est un des principaux vecteurs d'introduction. D'autres vecteurs peuvent influencer sur l'arrivée de la plante, tels que les transports de terres contenant des graines, la perturbation du milieu, les machines agricoles, les mélanges de semences de fleurs etc...

Comment agir sur la plante ?

Une stratégie existe déjà pour gérer les espèces envahissantes exotiques : la convention sur la diversité biologique, qui définit une « une approche en trois phases ». Cette approche établit un fondement aux mesures concernant les espèces exotiques envahissantes. Elle se décompose en trois phases : la prévention ; la détection et l'éradication. La prévention permet ainsi d'éviter les catastrophes : l'implantation de nouvelles espèces exotiques envahissantes sont gérées avant l'arrivée des problèmes !

La plante fleurit en août et produit ses graines à l'automne. Ses graines ont la particularité de survivre une dizaine d'années dans le sol. La longue longévité des graines représente un certain coût pour la lutte et une surveillance des populations émergentes sur plusieurs années pour éviter des résurgences de l'ambrosie.

Son aire de répartition s'agrandit au fil de sa propagation et du climat qui lui est favorable et la région wallonne possède un fort risque d'invasion à l'Ambrosie à feuilles d'armoise. La vigilance et la prévention permettraient d'éviter un scénario similaire à celui du sud de la France et d'épargner plusieurs millions d'euros de dépenses à gérer la plante et en termes de santé.

L'arrachage manuel systématique avant la floraison et apparition des graines est le principal moyen mis en œuvre pour éviter sa propagation.

Suivre la plante et la gérer : les missions de l'Observatoire wallon des ambrosies

C'est sur ces problématiques que l'observatoire wallon des ambrosies a été créé, financé par la Cellule environnement-santé du Service public de Wallonie. Ses missions : informer et sensibiliser sur l'ambrosie à feuilles d'armoises sur ses dangers, faire l'état des lieux de la présence des populations dans la région Wallonne et faire des propositions de stratégies de gestion et coordination de chantiers de lutte tout en utilisant la science participative. En 2021, ce sont 37 populations d'ambrosies à feuilles d'armoise qui ont été recensées dans la région Wallonne sur un total de 2960 plantes arrachées.

Comment aider l'observatoire wallon des ambrosies ? Dans le cas où vous avez trouvé une nouvelle population d'ambrosie vous pouvez informer l'observatoire via les plateformes d'encodage comme [iNaturalist](#), [Observation.be](#), l'enquête [EEE du DEMNA](#) ou bien directement par l'e-mail de l'observatoire (owa@uliege.be) !

La formation d'observateur et la sensibilisation des responsables communaux est aussi un critère de réussite pour la gestion de la plante qui est non-négligeable ! Nombreux seront les acteurs informés, plus le champ d'action sera développé et la propagation de l'ambrosie à feuilles d'armoise sera contenue.

Plus d'informations sont disponibles sur [le site web](#) de l'Observatoire Wallon des Ambrosies et sur sa [page Facebook](#).

L'auteur

Observatoire Wallon des Ambrosies

[» Voir plus](#)

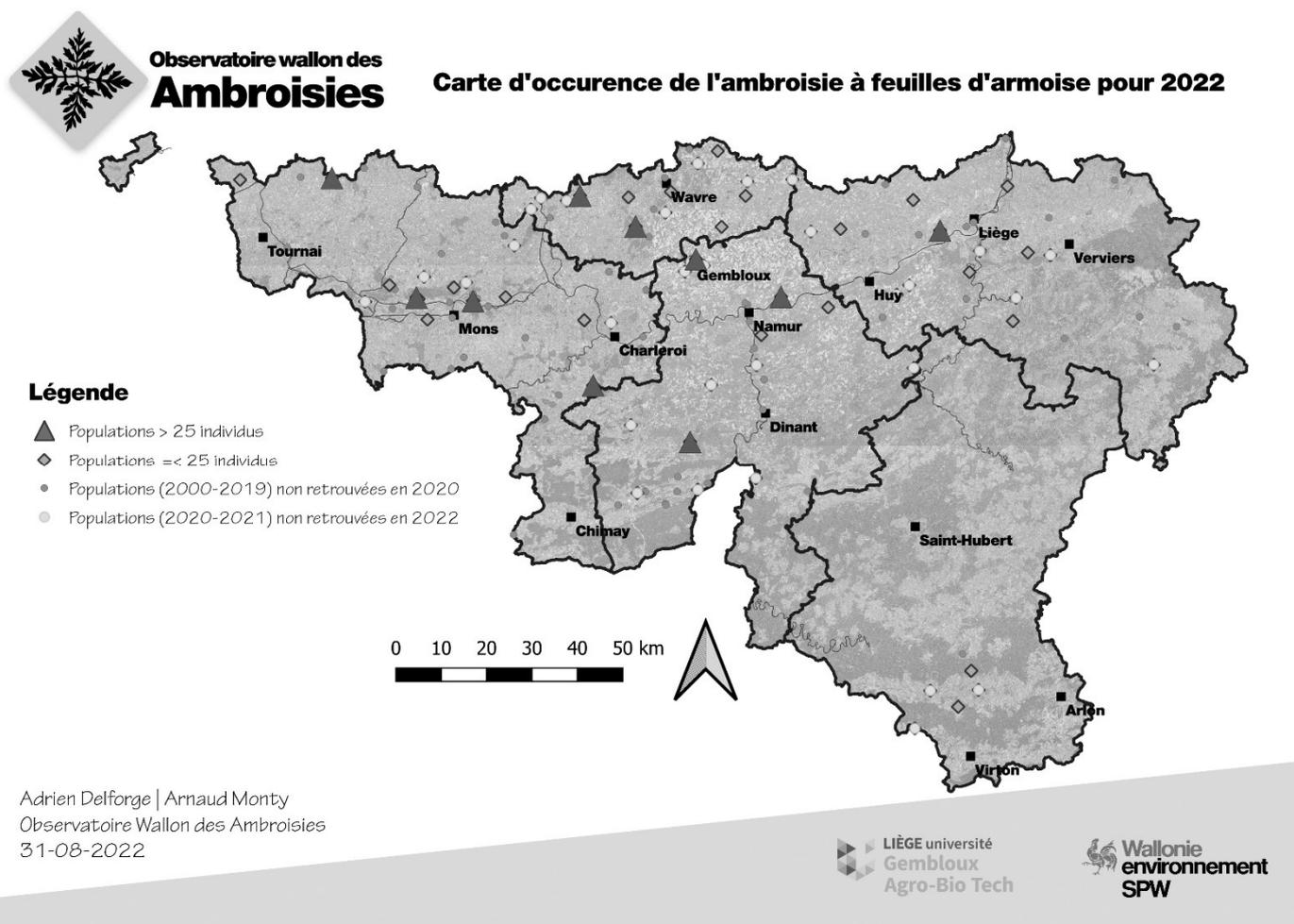
Ambroisie à feuilles d'armoise : Une plante invasive qui menace notre santé

Les espèces invasives représentent un danger majeur pour la biodiversité mais aussi sur les activités humaines, que ce soit pour des raisons économiques, patrimoniales ou sanitaires. Si certaines sont largement répandues en région wallonne et font l'objet d'une surveillance et d'une gestion (berce du Caucase, Balsamine de l'Himalaya etc.), d'autres sont encore peu présentes, bien que les conséquences potentielles de leur dispersion future soient connues. C'est le cas de l'ambroisie à feuilles d'armoise, une plante invasive qui pourrait induire des pertes agricoles ainsi que de lourdes allergies cutanées ou respiratoires si elle s'installe durablement chez nous.



L'ambroisie à feuilles d'armoise ou ambroisie annuelle est une astéracée originaire d'Amérique du Nord, introduite accidentellement en Europe depuis quelques siècles. Déjà présente en grande quantité dans les pays de l'Est (autour de la Hongrie), dans le Sud de la France et au Nord de l'Italie, elle provoque des pertes importantes dans les cultures et de sévères allergies dues à son pollen répandu massivement en été. Outre son aspect allergène, son pollen est aussi dit « allergisant » : au contact répété du pollen, une personne peut devenir allergique. Encore peu présente en région wallonne, ce problème était alors réservé à nos pays voisins. Mais le réchauffement climatique et nos activités tendent à étendre le rayon d'action de la plante : bien qu'elle soit encore discrète, elle est de plus en plus observée chez nous.

Depuis 2020, l'Observatoire wallon des Ambrosies surveille et contient la dispersion de la plante. Si la situation est encore loin du Sud de la France, certaines populations sont préoccupantes. Avec les années, le nombre de sites recensés augmente, ainsi que le nombre de plantes par site. A l'exception des Hautes Ardennes, toute la région est concernée : c'est ainsi plus de 14 000 plantes qui ont été arrachées depuis 2020, dont plus de 2/3 en 2022.



Bien que plusieurs voies d'introduction soient connues (semences de tournesols, déplacement de terre, engins agricoles contaminés...) c'est les mélanges de graines pour oiseaux sauvages et volailles qui semblent être un vecteur récurrent dans notre région. En effet, contaminant des cultures de tournesols, les graines d'ambrosie se retrouvent dans les mélanges en comprenant. Ces propos se vérifient sur le terrain : environ 2/3 des observations se font près des poulaillers, sous des mangeoires ou proches de sites de nourrissage d'oies ou canards !

La gestion de la plante incombe à l'Observatoire wallon des Ambrosies, mais il est impossible de pouvoir parcourir chaque jardin, chaque champ ou chaque bordure de cours d'eau à la recherche de la plante. Ainsi, les activités de l'Observatoire reposent sur la science participative : ce sont les encodages des citoyens qui nous permettent de repérer la plante, sur diverses plateformes ([Observations.be](https://observations.be), [iNaturalist](https://www.inaturalist.org) ou les [enquêtes des Services Publics](#)), disponibles autant sur ordinateur que sur téléphone.

Face au changement climatique et aux étés de plus en plus chauds et secs favorisant la plante, l'ambrosie à feuilles d'armoise va inévitablement se retrouver dans nos régions. En limitant l'impact des populations actuelles, nous pouvons retarder, voire empêcher cette propagation. Encoder une ambrosie, c'est participer à la préservation de la santé publique !

Auteurs : Adrien Delforge, Arnaud Monty

Observatoire Wallon des Ambrosies

Liège University / Gembloux Agro-Bio Tech / Biodiversité et paysage

Tél: + 32 (0)81/82.28.26

Mail : owa@uliege.be

Site Web : <http://ambrosie.wallonie.be>

Page Facebook : [Observatoire Wallon des Ambrosies](#)